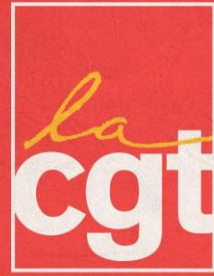


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

La CGT s'indigne des massacres commis par Israël contre la population civile à Gaza, exige un cessez-le feu immédiat et la condamnation des crimes de guerre et de leurs auteurs.

Une fois encore, les tirs de l'armée israélienne ont provoqué plus d'une centaine de morts hier, jeudi 29 février, lors d'une distribution d'aide alimentaire. Une fois encore, un grand nombre de femmes et d'enfants figurent parmi les victimes.

Alors que l'horreur à Gaza est quotidienne, cette fois la communauté internationale et les chancelleries occidentales, de Washington à Paris, semblent se réveiller et expriment leur indignation. Il est grand temps !

En presque cinq mois, plus de 30000 personnes sont mortes dont une grande majorité de femmes et d'enfants. Ces massacres de la population palestinienne ne font que s'accroître chaque jour. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité se multiplient dans ce qui s'apparente de plus en plus à un génocide. Les hôpitaux sont bombardés, ceux qui ne sont pas encore détruits sont exsangues et submergés par le nombre de blessés. Les soins sont quasiment impossibles, les blessures de guerre très graves et les amputations sont réalisées sans anesthésie. Près de deux millions de personnes ont été obligées de quitter leur logement dans l'urgence et la peur. L'ONU dénonce une situation intolérable et alerte sur la famine qui menace la quasi-totalité des habitants de Gaza en particulier dans le Nord, où les destructions, les combats et les pillages rendent presque impossible l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le gouvernement israélien massacre aujourd'hui en toute impunité après avoir agi depuis des décennies, occupant et colonisant la Cisjordanie, en se moquant du droit international. Comme seule réponse à la décision de la cour internationale de justice du 26 janvier dernier qui lui ordonne de tout mettre en œuvre pour prévenir le génocide, Benyamin Netanyahou et ses alliés politiques se rendent coupables quotidiennement d'exactions intolérables contre les populations civiles.

La CGT exige que la France passe de l'indignation aux actes et qu'elle demande la suspension immédiate de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël. Elle appelle à faire du 9 mars une grande journée de mobilisation pour une paix juste et durable en Palestine dans l'unité la plus large possible pour que cessent immédiatement le feu, l'horreur et les massacres !

Montreuil, le 1er mars 2024

